REVUE TRIMESTRIELLE - NOVEMBRE-DÉCEMBRE 2017 - JANVIER 2018

DOC'domicile

48

REVUE PRATIQUE AIDE ET SOINS À LA PERSONNE DÉPENDANTE

La qualité de vie au travail dans l'aide à domicile

- Actualités
- Regards croisés d'experts
- Les difficultés rencontrées
- Quel management possible ?
- Actions et initiatives à promouvoir

NUMÉRO SPÉCIAL

Abonnement 1 an: 47 € - le n°: 14 €

Le développement durable : un axe d'amélioration

Mylène Chambon, anthropologue (émiCité) et **Franck Guichet**, sociologue (émiCité)
Photo : GianlucaCiroTancredi

Quand on aborde les enjeux du développement durable avec les dirigeants de services d'aide à domicile, pour certains d'entre eux, agir en faveur de l'environnement est une question de moyens. Faisant figure de pionnier, et signe de leur vitalité, certains services d'aide se sont pourtant engagés dans les défis environnementaux ; parmi les multiples bénéfices qu'ils en retirent, ils découvrent que le développement durable améliore aussi la qualité de vie au travail de leurs salariés.

Promouvoir l'eau du robinet et limiter le port de charges

CONSTAT

Le nombre d'accidents du travail (AT) diminue dans tous les secteurs d'activité, à l'exception de l'aide à domicile où il atteint un niveau presque trois fois supérieur à la moyenne (94,6 AT pour 1 000 salariés, quand la moyenne est de 33,8/1 000)[1].

La sinistralité des métiers de l'aide à la personne est multifactorielle : en plus des nombreux trajets et déplacements sources d'accidents fréquents, de la charge psychique et mentale liée aux besoins de plus

Des résultats encourageants

L'engagement des services d'aide à domicile dans le développement durable ouvre donc de multiples axes d'amélioration de la qualité de vie au travail. En lien étroit avec les enjeux environnementaux, ce sont parfois les démarches de responsabilité sociale des entreprises (RSE) qui conduisent d'autres services d'aide à domicile (à l'instar de l'ADT) à renforcer la qualité de vie au travail et l'attractivité des métiers de l'aide à domicile. Toutes ces expériences restent encore confidentielles, méconnues et peu valorisées, alors qu'elles livrent des résultats particulièrement encourageants. Et si l'ensemble du secteur de l'aide à domicile s'engageait dans le développement durable pour mener des actions… à grande échelle ?

en plus vastes et complexes des personnes accompagnées, qui en arrivent parfois jusqu'à des agressions physiques sur les intervenants, la principale cause d'accident demeure les manutentions et le port de charges lourdes.
Prenant ce problème à bras-le-corps, certains services généralisent la formation de leurs intervenants à l'utilisation des aides techniques (lève-personne, lit médicalisé, planches de transfert, etc.) afin de diminuer le risque d'accident lors des manipulations. Ils ont aussi identifié que la réalisation des courses, et notamment le port des packs d'eau, constituait une lourde charge. Avec plus ou moins de succès, les services demandent alors aux personnes accompagnées de limiter leurs achats à 1 ou 2 bouteilles d'eau, ou bien d'opter pour la livraison à domicile.

DÉMARCHE INNOVANTE

L'association AIMV a eu une tout autre démarche : faire changer le comportement des personnes aidées en leur proposant des ateliers où elles découvrent la qualité de l'eau du robinet, et en les sensibilisant sur les déchets et l'impact environnemental que représentent les bouteilles d'eau en plastique. Financée par l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), il s'agit d'une action qui vise d'abord à réduire les déchets, en ciblant un public bien particulier qui se trouve « hors des radars » des différentes campagnes et messages de sensibilisation : les personnes en perte d'autonomie à domicile. Il apparaît alors que non seulement les intervenants des services d'aide à domicile sont d'excellents agents de la communication engageante, car ils sont présents au quotidien, dans la proximité et qu'ils instaurent des relations de confiance avec les personnes aidées, mais en plus que leur participation à une action environnementale comme la promotion de l'eau du robinet, leur permet d'améliorer significativement leur qualité de vie au travail en faisant diminuer le nombre de bouteille d'eau qu'ils doivent porter.

Fabriquer des produits ménagers écologiques

OBSERVATIONS

Les personnes âgées qui sont accompagnées par les services d'aide à domicile, ont parfois des habitudes de vie et de consommation bien ancrées, et de prime abord elles se montrent peu disposées à en changer. Mais la sensibilisation aux enjeux environnementaux ouvre de nouvelles possibilités, surtout quand elle redonne à des personnes fragilisées un rôle d'acteur, de citoyen qui peut agir à son niveau et participer à lutter contre des problèmes qui nous concernent tous.
Par exemple, on connaît aujourd'hui les effets délétères sur l'environnement des nombreuses substances chimiques contenues dans les produits d'entretien ménager.
Comme l'a montré une étude récente réalisée avec UNA Île-de-France (émiCité, 2016), les personnes âgées accompagnées à domicile sont de grandes consommatrices de javel, prêtant à ce produit des propriétés nettoyantes qu'il n'a pas. Dans les tâches ménagères qu'ils effectuent, les intervenants à domicile sont très fréquemment amenés à utiliser de la javel et bien d'autres substances toxiques. Quels en sont les effets à long terme sur leur santé, et notamment pour les intervenants qui ont 20 ou 30 ans d'ancienneté dans le métier ? Aucune étude épidémiologique portant sur l'exposition des aides à domicile aux polluants contenus dans les produits ménagers industriels, n'existe aujourd'hui. Pourtant, une prévention des risques est possible, car il y a une alternative totalement écologique, peu coûteuse et efficace.

ACTION

Lauréate de la semaine européenne de réduction des déchets 2016, l'association Acajou en Guadeloupe propose aux personnes aidées et à ses intervenants de participer à des ateliers DIY pour fabriquer des produits d'entretien du logement à base de bicarbonate de soude, de vinaigre blanc et d'huiles essentielles. Lors de ces ateliers, des personnes âgées ont découvert le livre de Raffa *Le grand ménage : mes recettes pour une maison propre naturellement*[2]. À la suite de ces ateliers, non seulement les personnes aidées adoptent chez elles ces produits écologiques, mais en plus elles les font connaître à leurs enfants et petits-enfants. Et pour une fois, ce sont elles qui sont les acteurs du changement !

Organiser le don ou le réemploi des objets

Cette participation des personnes accompagnées aux enjeux de la transition écologique, contribue à renforcer la qualité de vie au travail des aides à domicile. En effet, les intervenants sont fortement valorisés dans leur rôle de maintien du lien social : il ne s'agit plus seulement d'aider des personnes dépendantes à réaliser des actes de la vie quotidienne, mais aussi de les aider à agir en citoyen responsable et soucieux de préserver la planète. On redécouvre ainsi que les personnes âgées et fragilisées ont des capacités et un pouvoir d'agir qui leur permettent de rester présents et actifs dans la vie sociale.
Certains projets innovants sur le réemploi des aides techniques (Eliad, UNA'DOM) conduisent même les intervenants à engager les personnes aidées dans les valeurs de l'économie circulaire. En effet, plutôt que de garder chez soi des déambulateurs, des fauteuils roulants et bien d'autres objets qui ne servent plus, et qui risquent de finir à la déchetterie, il s'agit de proposer aux personnes de les donner. Une fois nettoyées et remises en l'état, ces diverses aides techniques pourront servir à nouveau, pour d'autres personnes qui n'avaient peut-être pas les moyens de les acheter. Les intervenants à domicile deviennent ainsi des acteurs de la lutte contre le gaspillage ; ils participent à une redistribution des ressources permettant de diminuer les inégalités ; ils apportent des réponses à des besoins non couverts : autant de nouvelles missions qui viennent renforcer l'éthique du métier et démontrer son importance sociale.
Et les dirigeants des services d'aide à domicile y trouvent également leur compte : en s'appuyant sur des partenaires comme le réseau Envie, capables d'assurer la collecte, le reconditionnement et le stockage des objets, ils positionnent leur service au cœur des relations de proximité qui font l'économie locale. ■

(1) Cf. Rapport 2016 de l'Assurance Maladie sur les chiffres de la santé au travail et les maladies professionnelles, en ligne : http://www.risquesprofessionnels.ameli.fr/fileadmin/user_upload/document_PDF_a_telecharger/espace_presse/CP/CP_sinistralité%20AMRP%2014092017.pdf
(2) Version gratuite en ligne : http ://raffa.grandmenage.info/public/pdf/version-ecran-prud.pdf

Pour retrouver les associations

- **ADT : www.aideadomicilepourtous.org**
- **AIMV : www.aimv.org**
- **Eliad : www.eliad-fc.fr**
- **ACAJOU : www.una.fr/7478-D/acajou-alternatives-baillif.html**
- **UNA'DOM : http://unadom.fr**